

*Les Syndicats Force Ouvrière Justice
Cadres Supérieurs et FO Justice PT
Rencontrent
Monsieur Laurent RIDEL
Directeur de l'Administration Pénitentiaire*



Le 16 Décembre 2021, les syndicats Nationaux Force Ouvrière Justice Cadres Supérieurs et Force Ouvrière Justice Personnel Technique, représentés par le Secrétaire Général Paul BONO et ses adjoints Mesdames Mounia EL BOUCH (DPIP) Catherine URTIAGA (Attachée) et Monsieur Christophe CHAVANNE (SGA de FOJ Personnel Technique) ont été reçus par le directeur de l'administration pénitentiaire Monsieur Laurent RIDEL, Monsieur Thierry DONARD DAP Adjoint, Monsieur Pierre AZZOPARDI, Monsieur Christophe DEBARDIEUX et Monsieur Philippe GICQUEL.

Lors de cette rencontre nous avons évoqué les points suivants :

- Organigrammes de référence :

Lors de notre dernière rencontre, nous avons déjà évoqué la mise en place des organigrammes de référence pour les personnels techniques.

Ce jour, nous avons réitéré notre demande pour tous les corps (Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Attachés Administration de l'Etat, Directeur Technique et Directeur des services de greffe judiciaires) afin d'obtenir une meilleure visibilité sur la situation des personnels des cadres supérieurs de notre Ministère.

Le DAP indique que les organigrammes pour les SPIP seront actés lors du prochain CTAP de début janvier 2022 ; ceux pour les personnels techniques seront élaborés dans le courant du premier semestre 2022, en collaboration avec les OS.

- Recrutement Technique :

Nous avons rappelé au DAP que FO a signé un relevé de conclusions en 2017, pour la filière technique et qui confirme l'extinction de la catégorie C.

FO ne comprend pas aujourd'hui pourquoi une recrudescence en recrutement pour la catégorie C (31 Adjoints techniques) est de nouveau d'actualité alors qu'il n'est prévu qu'un recrutement de 13 techniciens et 9 Directeurs techniques pour 2022.

Ce cas de figure a déjà été vécu ; la DAP avait entendu notre revendication et a abondé en notre sens.

Le DAP et le chef de service M. AZZOPARDI s'engagent à revoir le nombre de postes pour le concours 2022 ; avec un peu plus de postes de techniciens et un peu moins en d'adjoints techniques.

- Revalorisation de la PSS :

Suite au gel du point d'indice depuis plusieurs années et ce jusqu'en 2022, nous avons exigé une augmentation de la PSS / ISS pour l'ensemble des catégories.

Le DAP suggère de traiter cette question avec le cabinet du ministre.

- RIFSEEP

Lors de la dernière réunion multilatérale avec la DAP, sur la mise en place du RIFSEEP, des incohérences ont été relevées dans la circulaire.

Lors du passage du RIFSEEP au CTM d'octobre 2021, FO déplorait déjà l'absence de la circulaire de mise en œuvre"

FO exige que cette circulaire soit réexaminée en bilatérale ou multilatérale et soit mise en validation lors d'un prochain CTAP.

Suite à notre sollicitation, le DAP et ses collaborateurs sont favorables au remaniement de la circulaire, à l'aune des nouvelles dispositions ; elle sera réétudiée dans un contexte de travail en concertation avec les OS représentatives.

- Uniformisation des astreintes :

Lors de cet échange, nous avons réclamé une application uniforme sur le territoire national pour tous les établissements délocalisés de la réglementation régissant les astreintes, nous déplorons une mise en œuvre à géométrie variable selon le bon vouloir des décideurs locaux.

Le DAP nous a rejoints dans cette requête motivée par le sens de l'équité.

Le DAP parle d'une harmonisation et prône une équité dans la mise en œuvre et la rémunération des astreintes.

-Tenues de travail :

Concernant les tenues de travail, FO a précisé au DAP que certains agents des services techniques n'ont toujours pas perçu la tenue complète de vêtements de travail.

Concernant la dotation des chaussures de sécurité, FO est toujours en attente de la validation du modèle de chaussures qui doit être retenue par l'ATIGIP

FO a insisté en précisant au DAP que la commission d'habillement du deuxième semestre prévue par l'administration n'a toujours pas eu lieu.

Monsieur DONARD DAP Adjoint, référent sur le dossier habillement, nous a précisé qu'il y aurait une commission d'habillement dans premier trimestre 2022.

FO exige une note de la DAP, qu'elle soit adressée à toutes les DISP en leur précisant qu'ils doivent obligatoirement acheter les chaussures de sécurité pour les années 2021 et 2022.

Dans le cadre de l'obligation réglementaire, le DAP est favorable à l'obtention des équipements techniques de sécurité, dans les plus brefs délais.

Une somme de 100 €, devra être allouée aux agents qui ne sont toujours pas équipés de chaussures pour 2021.

Le DAP a été très attentif concernant toutes nos revendications.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons de nouveaux éléments concernant les dossiers abordés ce jour.

Le SN FO Justice Cadres Supérieurs et le SN Force Ouvrière Justice Personnels Techniques toujours dans l'action.

Le 16 Décembre 2021,

Le Secrétaire Général et le bureau National du Syndicat FOJCS

Le Secrétaire Général Adjoint du Syndicat national FO Justice Personnels techniques

